



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département des Pyrénées-Orientales  
**COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-  
PALALDA**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal  
Délibération N°43/2025**

Convocation en  
date du :  
14/05/2025

Nombre de  
conseillers  
municipaux en  
exercice :  
23  
Présents :  
14  
Quorum atteint

Affichage de la  
délibération en  
date du :  
... ..

Transmission en  
préfecture en  
date du :  
... ..  
Accusé de  
réception en  
Préfecture du :  
... ..

La présente  
délibération peut  
faire l'objet d'un  
recours gracieux  
dans les deux  
mois à compter  
de sa publicité.  
Elle peut  
également faire  
l'objet d'un  
recours  
contentieux dans  
les deux mois à  
compter de sa  
publicité devant  
le tribunal  
administratif de  
Montpellier (9 rue  
Pitot - 34000  
Montpellier).

Séance du 20 mai 2025 à 18h00.

Sous la présidence de Mme Marie COSTA, Maire.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda salle du Conseil Municipal.

**Présents :** Mme Marie COSTA, Maire,  
M. Jean-Victor HERETE, Mme Danielle HERBAIN, Mme Magali  
YOVANOVITH, M. Frédéric DEPERROIS, Mme Michelle DUNYACH,  
Adjoints au Maire,  
M. Jordi AUVERGNE, M. Guillem BANUYLS, M. Alain LLAURENSY,  
M. Thierry CO, Mme Christiane GASTAL, M. Alexandre REYNAL,  
M. François ANDRE, M. Olivier REYNAL, Conseillers Municipaux.

**Procurations :** Mme Simone BERIO a donné procuration à M. Frédéric  
DEPERROIS, Mme Kathleen MERCIER a donné procuration à  
Mme Christiane GASTAL, Mme Valérie HOFER a donné procuration à  
M. Jean-Victor HERETE, Mme Martine ANDRES a donné procuration à  
Mme le Maire, M. Jacques-Hervé BONET a donné procuration à M. Alain  
LLAURENSY, M. Richard COLL a donné procuration à Mme Michelle  
DUNYACH.

**Absents :** Mme Elisabeth MATHIEU, Mme Martine BONASTRE,  
M. Gildas GILLARD.

**Secrétaire de séance :** M. Guillem BANYULS.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : CONVENTION DE PARTENARIAT  
AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI) DES  
PYRÉNÉES-ORIENTALES**

Le Président de séance expose :

Dès 2020, la commune d'Amélie-les-Bains-Palalda a souhaité redynamiser le commerce de proximité, et notamment celui situé en cœur de ville, afin de soutenir davantage les commerçants d'Amélie-les-Bains-Palalda et de créer une réelle dynamique commerciale dans le centre-ville.

De ce fait, le bureau d'études AID Observatoire a été missionné sur la commune d'Amélie-les-Bains-Palalda afin de lancer l'étude stratégique commerciale du territoire, destinée à comprendre les atouts et les faiblesses de l'actuelle offre économique et les attentes des différents consommateurs.

Grâce à ces différents outils de collecte d'information, AID Observatoire a pu dresser un plan d'action. Dès le mois de novembre 2020, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a présenté un dispositif d'aide aux commerces.

Les principales actions s'articulent autour des objectifs suivants :

- Structurer l'offre commerciale,
- Promouvoir le territoire,
- Accompagner les porteurs de projets
- Soutenir le commerce local.

Aujourd'hui, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda souhaite s'appuyer sur la CCI afin d'exploiter tous les outils utiles au bon développement du commerce, et ainsi créer un lien direct entre le service commerce de la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda et la CCI des Pyrénées-Orientales.

La ville s'acquittera d'une participation annuelle de 4 000 € euros TTC correspondant aux frais de fonctionnement supportés par la CCI au titre de la maîtrise d'œuvre des différents dispositifs.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Après en avoir délibéré,**

**Par 20 voix POUR / 0 voix CONTRE / 0 ABSTENTION**

**des membres présents et représentés**

**APPROUVE** la convention entre la ville et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Pyrénées-Orientales,

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,

**AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tous les actes et documents y afférent.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.**

**Le Maire,  
Marie COSTA**

**Le secrétaire de séance,  
Guillem BANYULS**

